

Correspondance

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

LE BIMESTRIEL INTERNE

DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

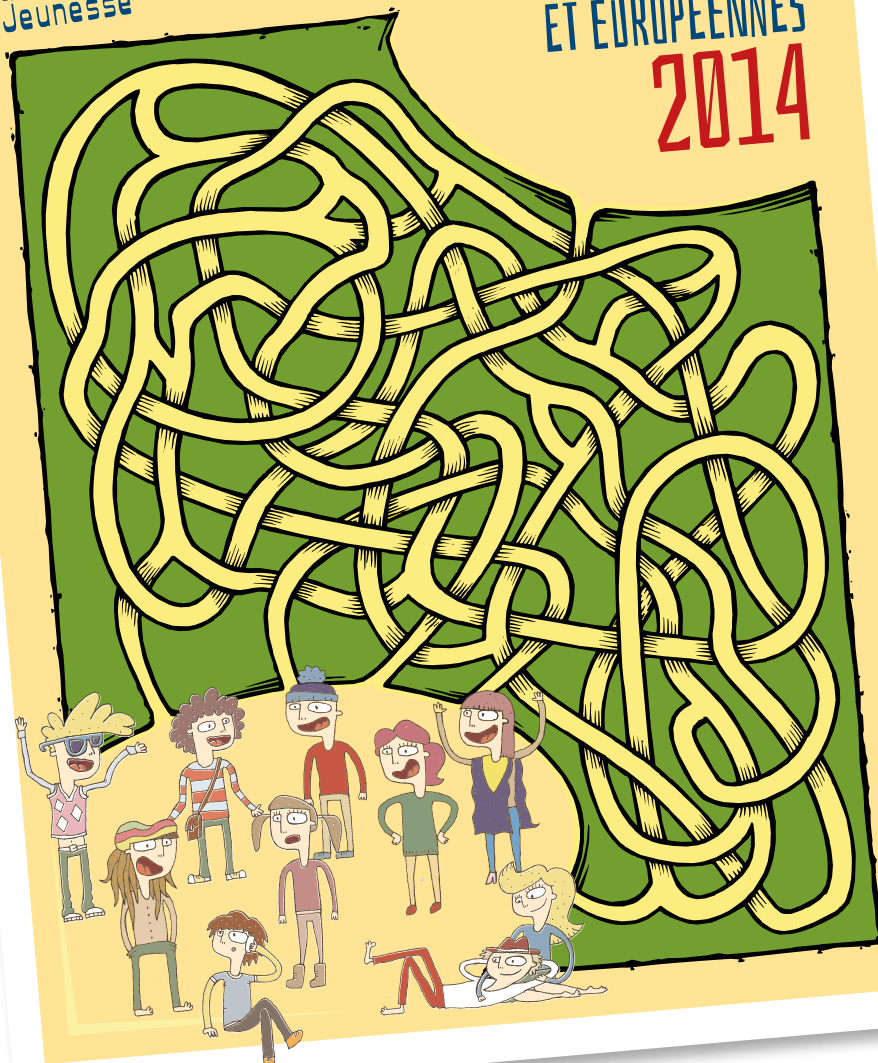
142

MARS - AVRIL 2014

MÉMORANDUM POLITIQUE DU
CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



ÉLECTIONS FÉDÉRALES,
RÉGIONALES,
COMMUNAUTAIRES
ET EUROPÉENNES
2014



SAVE
THE
DATE

VENDREDI 25 AVRIL 09:30

AU BOUCHE À OREILLE

11 RUE FÉLIX HAP

1040 BRUXELLES

Le CJC se met à table !

ON Y **PARLE**, ON Y **MANGE**, ON **AVANCE**



CALENDRIER DU CJC

CJC EN MOUVEMENT

Assemblée générale du CJC du 4 février 2014	3
Mémorandum politique du CJC	3
À la rencontre du président du CJC	4
Assemblée Emploi	6
Cellule politique	6
Point Enfance-Formation 13 janvier 2014	6
Point Emploi	6
Échos Laby Emploi 21 et 28 janvier 2014	6
Les chroniques du père François sur le pape François : Quel pape pour quelle Église?	7
Bon à savoir	9
Colloque du Réseau pour la justice fiscale	9

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Commission Consultative des Organisations de Jeunesse- CCOJ	10
Sous-commission Emploi	10
FESOJ – CESSOC	10
Assemblée générale du CJCF	10
PFV : une fusion et une ouverture!	11
L'assurance gratuite pour les volontaires bruxellois	11
Volontariat et handicap : colloque « Osons renverser les conventions »	12

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ!	17
15 mars : manifestation contre les violences policières	17
Rencontre nationale des Jeunes CSC à Frameries	17
Les formations de Volont'R	18
Le festival 2014 « Choose Life » à Soignies	18
JEC asbl annonce le forum des délégués, édition 2014!	19
Le CBTJ recherche des coordinateurs et des animateurs pour les stages au mois d'août	19
Le sens de l'humain chez Volont'R, une manière sociétale de repenser le lien dans notre volontariat!	20

ÉPINGLÉS POUR VOUS

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Église en société...

Avec le soutien de la Communauté française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Brusselse Gewest.

La reproduction libre des articles est non seulement autorisée, mais souhaitée. Merci de nous en informer.

calendrier

Mars 2014

samedi 1
dimanche 2
lundi 3
mardi 4
mercredi 5
jeudi 6
vendredi 7
samedi 8
dimanche 9
lundi 10 CA FESOJ
mardi 11 ScemEmploi / CA CESSOC
mercredi 12 Point Enfance
jeudi 13
vendredi 14
samedi 15
dimanche 16
lundi 17 GT DOJ
mardi 18 Laby Environnement / LPJ-CJC
mercredi 19
jeudi 20 CA CJC
vendredi 21 Évènement Jeunes CSC
samedi 22
dimanche 23
lundi 24
mardi 25 Laby environnement / CA PFV
mercredi 26 CCOJ
jeudi 27 Mise au vert CA CJC/GT salon de l'Éducation
vendredi 28 Mise au vert CA CJC
samedi 29
dimanche 30
lundi 31 CA et AG FESOJ

Avril 2014

mardi 1 Bureau CESSOC
mercredi 2 Réunion direction OJ
jeudi 3
vendredi 4 CA CJC/Point Emploi
samedi 5
dimanche 6
lundi 7
mardi 8
mercredi 9
jeudi 10 CA FESOJ
vendredi 11
samedi 12
dimanche 13
lundi 14
mardi 15
mercredi 16
jeudi 17
vendredi 18
samedi 19
dimanche 20
lundi 21
mardi 22 CA CESSOC
mercredi 23 CCOJ
jeudi 24 AG CJC
vendredi 25 Évènement CJC
samedi 26
dimanche 27
lundi 28
mardi 29 Laby négociation
mercredi 30

Mai 2014

jeudi 1
vendredi 2
samedi 3
dimanche 4
lundi 5
mardi 6 AG PFV
mercredi 7
jeudi 8
vendredi 9 Point Emploi
samedi 10
dimanche 11
lundi 12 Laby négociation
mardi 13
mercredi 14
jeudi 15
vendredi 16
samedi 17
dimanche 18
lundi 19
mardi 20
mercredi 21 CA CJC
jeudi 22
vendredi 23 CCOJ
samedi 24
dimanche 25
lundi 26
mardi 27 CA FESOJ
mercredi 28
jeudi 29
vendredi 30
samedi 31

Assemblée générale du CJC du 4 février 2014

Thibaut de Radiguès — président — souhaite la bienvenue à Antoine Lecat, président de J & S et nouveau délégué pour J & S à l'assemblée du CJC, ainsi que Hélène Sergeant, la nouvelle Secrétaire générale adjointe politique du CJC.

Outre la réélection, à l'unanimité des voix, de François Philips qui entame ainsi un deuxième mandat en tant que Conseiller théologique au CJC, trois grands points à l'ordre du jour ont focalisé l'attention des délégué(es) :

Le budget 2014 : présenté de manière exhaustive par Pierre-Yves Lux et David Ruzette. Leur travail très poussé, permettant à tout un chacun de comprendre les évolutions et les enjeux liés aux aspects financiers et comptables, et dès lors, de décider en connaissance de cause, a été salué par l'assemblée.

Le plan stratégique 2014-2016 : les six objectifs, et en particulier leur mise en œuvre, ont été retravaillés par le Bureau après l'assemblée du 19 septembre qui avait formulé ses remarques et propositions. Le secrétaire général, Julien Bunckens a présenté le plan stratégique en lien avec le programme d'activités 2014. La communication du CJC : l'un des outils transversaux pour réaliser les objectifs du plan stratégique sera le nouveau plan de communication. Avant de le construire, l'évaluation de la manière dont la communication est organisée actuellement au CJC est à l'ordre du jour. Cette évaluation a déjà été réalisée par les membres de l'équipe du CJC.

L'assemblée du CJC, sollicitée pour participer à cette évaluation, a travaillé en trois sous-groupes (un par outil de communication : le Correspondance, le site internet, la Newsletter). Par ailleurs, chaque groupe devait débattre, plus globalement, de l'identité visuelle du CJC.

Un groupe de travail, en lien étroit avec le Conseil d'administration, est mandaté pour élaborer la nouvelle stratégie de communication sur base des évaluations et des propositions recueillies. Le nouveau plan de communication sera présenté à l'assemblée générale du 18 juin pour adoption.

La prochaine assemblée générale du CJC se réunira le jeudi 24 avril à l'auberge de jeunesse Jacques Brel.

M.P.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, le conseiller théologique et le secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. Les organisations membres non reconnues par la Communauté française envoient un(e) délégué(e).

L'interlocuteur représentant l'Église institutionnelle, le vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Mémoire politique du CJC !

Le mémoire reprend les constats et revendications posés par le CJC dans des domaines aussi variés que les politiques de volontariat, l'emploi ou encore l'image des jeunes dans la société.

Il veut interpeller et sensibiliser le monde politique aux thématiques chères au CJC. Nous souhaitons que nos futurs élus, lors de la mise en œuvre de leurs projets politiques, tiennent compte de nos revendications

Les propositions formulées dans ce document sont le résultat d'un travail collectif effectué entre les 17 associations et organisations de jeunesse membres du CJC. À travers ce mémoire, nous voulons faire entendre notre voix en vue de la construction de cette société que nous souhaitons pour les jeunes et par les jeunes.

Le mémoire est téléchargeable en ligne : www.cjc.be

N'hésitez pas à le consulter et à le diffuser autour de vous afin de faire connaître nos propositions.

Dans deux mois auront lieu les élections, fédérales, régionales et communautaires en Belgique, et européennes. Le mémoire politique du CJC a fait l'objet d'une large diffusion auprès des mandataires politiques et des futurs candidats aux élections.

Depuis le 20 juin 2013, Thibaut de Radiguès assume le mandat de président du CJC. Après un peu plus de sept mois dans sa nouvelle fonction, nous sommes allés à sa rencontre afin de revenir avec lui sur ses premiers pas en tant que président mais également sur ses perspectives pour la suite de son mandat.

À la rencontre du président du CJC...

Rappelle-nous quel est ton parcours ?

J'ai suivi un master en sciences politiques relations internationales à finalité action humanitaire à l'UCL et à côté de ça, je suis engagé chez les Guides depuis 8 ans. Après 7 années d'animation, on m'a invité à rejoindre le groupe de travail sur la structure du mouvement en qualité de formateur et ça m'a mené à me lancer dans l'équipe fédérale pour 3 ans en tant que référent pédagogique.

Quelle a été ta motivation pour te présenter au poste de Président du CJC ?

Le profil de fonction. Il correspond à ce que je crois pouvoir donner à une structure : faire du lien, animer les instances, garantir une vision à long terme et une prise de recul. C'est ma pratique sur le terrain de l'animation et de l'organisation d'événements ainsi que mes études qui m'ont outillé pour travailler dans ce sens.

Comment as-tu pris tes marques dans cette fonction ?

En me plongeant directement dans le bain de toutes les réunions d'instances, en interne, auprès des membres et dans les rencontres relex : avec des représentants de partis politiques, Monseigneur Kockerols, le président des scouts...

Quel bilan tires-tu de ce premier semestre en tant que président ?

Au vu de la complexité que représentent le CJC et son travail tant au niveau politique que sur l'emploi, il faut bien 6 mois pour prendre ses marques et commencer à comprendre une partie des enjeux qui se jouent aux différents niveaux d'implication de la fédération. En plus, étant donné ma « jeunesse » dans le secteur, tout était nouveau pour moi ! Maintenant que j'y vois plus clair, je vais me lancer dans des projets particuliers et prendre des dossiers à bras le corps tout en continuant le travail collectif dans les instances.

Quel est ton meilleur souvenir au CJC ?

J'ai eu l'opportunité de pouvoir participer aux Assemblées Générales de plusieurs de nos OJ : l'AG pédagogique d'ACMJ, l'AG de Belarp ainsi que celle de Réseau Jeunesse. C'est chaque fois un plaisir de pouvoir rencontrer une OJ de l'intérieur et de la sentir vibrer.

Quelles priorités souhaites-tu donner à la suite de ton mandat ? Y-a-t-il des thématiques qui te tiennent à cœur ?

La première priorité est celle pour laquelle j'ai été élu, soit le travail collectif au sein du CJC. Un premier événement qui va mobiliser les membres sera celui autour des élections de mai 2014 mais un travail de fond va également être mené avec les diverses instances (CA, AG) afin que les membres se retrouvent tous autour d'une même identité. Une deuxième priorité est la nouvelle stratégie de communication dont fait, notamment, partie la réflexion sur la manière adéquate de s'adresser à nos différents publics ainsi qu'un travail sur la visibilité du CJC. Enfin, une troisième priorité, que je souhaiterai particulièrement tenir à l'œil, est l'augmentation du nombre de membres qui est également reprise dans le plan stratégique.

Quelle place souhaites-tu donner aux jeunes dans la société ?

La place que je voudrais pour les jeunes, c'est une place égale à tous les autres interlocuteurs dans tous les domaines qui les touchent que ce soit l'emploi, le logement, la culture, les transports, la vie privée, les loisirs, l'enseignement... Les jeunes sont concernés et ont un avis à partager. C'est dans cette démocratie qu'ils ont une place à prendre. La place des jeunes est justement là pour moi, au carrefour entre diverses préoccupations, ils ont des idées et de l'énergie à revendre. Il est nécessaire de leur faire confiance afin qu'ils apprennent à prendre des responsabilités et qu'ils deviennent des citoyens engagés dans la société de demain.

Quelle est la vision du CJC ?

Un CJC fort et impliqué dans les toutes les politiques qui touchent les jeunes. Un CJC qui vit et avance par ses membres en regroupant leurs volontés et leurs énergies. Un CJC pour ses membres qui défend leurs emplois et leurs besoins.

Selon toi, quelle parole le CJC doit-il porter en 2014 ?

Les jeunes sont là ! Interlocuteurs pertinents et incontournables. Ils veulent apporter leur pierre à l'édifice, saisissez leur main tendue !

Une fois, ton mandat terminé, tu seras content si...

Plusieurs critères me viennent spontanément à l'esprit, je serai content si :

- Si les membres sont satisfaits de ce qu'on a fait en deux ans 😊.
- Si on a pu maintenir les emplois de manière durable dans le secteur.
- Si on a effectivement plus de membres.
- S'il existe encore plus de passerelles entre les membres.

Connaissez-vous Thibaut ?

Ton surnom ?

Poulet

Tes activités ?

- Les guides, c'est déjà un bon investissement
- Les jeux de société
- Me promener dans des coins reculés de Belgique et de France, sortir des sentiers battus.

Ton trait de caractère ?

Enthousiaste et idéaliste

Ce que tu apprécies particulièrement...

- Entendre les oiseaux chanter le matin
- Me poser tranquillement en écoutant de la bonne musique
- Voir se concrétiser un projet
- Aller boire un verre entre amis jusqu'au bout de la nuit

Ce que tu détestes...

- Mon réveil (le matin) !
- Les pâtés qui squattent la bande de gauche sur l'autoroute à du 120 km/h

Si tu étais une invention ?

La téléportation

Si tu étais un groupe de rock ?

Un mix entre les Red Hot et Girls in Hawaii → Coldplay ?

Si tu étais un site internet ?

Doodle.com, tricount.com... : ils nous facilitent quand même bien la vie !

Ta devise ?

Quand on veut, on peut et il n'y a pas de limite à la volonté.



L'assemblée Emploi, qui réunit les responsables des OJ du CJC pour les emplois APE, ACS et Maribel, est un lieu d'échanges entre le CJC et les délégués concernant la gestion juridico-administrative et financière des emplois. Elle a lieu, en règle générale, une fois par trimestre. Elle est destinée à donner les outils pour comprendre, connaître, contrôler et gérer les postes du projet emploi CJC.

Née d'une demande des mandataires des OJ membres du CJC, la cellule politique traite des sujets de fond et permet, grâce à l'échange d'informations et de réflexions, de construire une position commune en CJC. Trois groupes de travail (nommés Point) ont été créés pour approfondir les thématiques spécifiques traitées en CCOJ : Point Formation-Enfance, Point Politique de Jeunesse et Point Emploi.

Assemblée Emploi (30 janvier)

L'Assemblée Emploi s'est réunie le 30 janvier 2014 avec pour thématique principale la nouvelle loi sur le statut unique entrée en vigueur début 2014. Les nouveautés introduites par cette loi sont nombreuses (période d'essai, délais de préavis, jour de carence, reclassement professionnel...) et ont été expliquées aux associations bénéficiaires du Projet Emploi du CJC.

Quelques échos relatifs aux transferts de compétences en matière d'emploi ont été partagés mais les incertitudes restent grandes à l'heure actuelle sur l'après-transfert. **St.S.**

Cellule politique

Première réunion de nos mandataires en 2014, la cellule politique du 20 février était l'occasion de démarrer l'année en abordant plusieurs dossiers importants : la nouvelle fonction de secrétaire général adjoint politique du CJC ; les suivis de la CCOJ et du Conseil de la jeunesse. L'objectif : informer nos membres et construire ensemble des positions communes sur ces enjeux. Nous avons également discuté de notre projet d'évènement pour les élections 2014. Celui-ci se déroulera le 25 avril prochain. Des informations complémentaires suivront prochainement. **Al.M.**

Point Enfance Formation

Les membres du Point se sont retrouvés le 13 janvier dernier avec un ordre du jour chargé.

En premier lieu, l'avancement du travail sur l'évaluation du parcours de formation. Une réflexion alimentée par les retours de la journée du 11 janvier 2014 consacrée à cette thématique, réunissant la majorité des organismes de formation.

Ensuite, le groupe de travail 'Infrastructures scolaires' s'est emparé de la question des outils facilitateurs permettant de meilleures collaborations entre les secteurs de la jeunesse et de l'enseignement.

Enfin, les membres du Point ont pointé les éléments qui posent question dans le profil « Animateur Centres de Vacances » réalisé par la sous-commission Formation. Profil qui fera l'objet d'un nouveau travail synthétique avant d'être validé en CCOJ comme position sectorielle transmise à l'ONE dans le cadre de la recherche-action 114. **M. Be.**

Point Emploi

Les membres du Point Emploi se sont réunis le 28 février 2014. Le transfert des compétences en matière d'emploi et le renouvellement des postes APE ont occupé la majeure partie de la réunion. Suite aux informations obtenues récemment auprès de l'UNIPSO ou auprès des cabinets, le transfert sera budgétairement neutre à court terme. Toutefois, de grosses inconnues subsistent pour l'avenir, les gouvernements actuels ne souhaitant pas s'engager pour l'après mai 2014.

Les mandataires ont également travaillé sur la position à défendre dans le cadre de l'évolution du décret Emploi actuellement en cours. Enfin, ils ont également préparé le prochain CA de la FESQJ. **St.S.**

Échos Laby Emploi

La formation Laby Emploi s'est déroulée les 20 et 28 janvier derniers dans une ambiance détendue et conviviale. Organisée conjointement par le CJC et Résonance, la formation a permis aux participants de se plonger dans les méandres des différents modes de subventionnement de l'emploi (décret OJ, décret Emploi, décret APE, Maribel, ACS, détachement pédagogique) et de calculer proactivement les différentes subventions à recevoir par leur OJ sur base de leurs emplois réels, ce qui est tout à fait original par rapport aux formations habituellement proposées sur cette thématique par d'autres organismes de formation.

Les chroniques du père François sur le pape François

Quel pape pour quelle Église ?

UNE INTERVIEW EXCLUSIVE DU PAPE FRANÇOIS !

Fin août 2013, le pape François acceptait, exceptionnellement, de donner une interview commune aux revues culturelles jésuites européennes et américaines. Je me propose ici d'en dégager l'essentiel de ce qui peut faire sens pour nous¹.

Sa spiritualité est faite avant tout de visages humains. Lorsqu'il est au milieu des foules — ce à quoi il n'était pas habitué —, ses yeux se posent sur les personnes, même face à des millions comme sur la plage de Copacabana lors des Journées mondiales de la jeunesse au Brésil, le 28 juillet 2013. Le pape François se définit lui-même comme « un homme regardé par le Seigneur, avec toute Sa miséricorde ».

Pape et Jésuite ? « J'ai choisi la Compagnie de Jésus, touché par son caractère missionnaire, sa vie de communauté et sa discipline, dont j'avais bien besoin, notamment pour ordonner mon temps ! J'ai aussi toujours cherché une vie communautaire, j'ai besoin de vivre ma vie avec les autres : c'est pourquoi je suis à la Maison Sainte-Marthe et pas seul dans l'appartement pontifical ! Le point de la spiritualité ignatienne qui m'aide le plus à vivre mon *ministère* (service, en latin), c'est **le discernement**, un moyen privilégié pour chercher ce que Dieu attend de nous et pour le réaliser. Saint Ignace de Loyola nous invite à faire les petites choses de tous les jours avec un cœur grand ouvert à Dieu et aux autres, à élargir notre vision de l'espace où nous sommes vers l'horizon. Pour lui encore, les grands principes doivent être incarnés en tenant compte des circonstances de lieu et de temps ainsi que des personnes. On peut avoir de grands projets et les réaliser en agissant sur des petites choses.

« Ce discernement **requiert du temps**, comme pour tout changement vrai et efficace. Il se réalise en observant les signes, en étant attentif à ce qui arrive et au ressenti des personnes, spécialement des pauvres. Mes choix quotidiens, comme une voiture modeste, y sont liés. La sagesse du discernement compense l'inévitable ambiguïté de la vie et fait trouver les moyens les plus opportuns, qui ne s'identifient pas toujours avec ce qui semble grand et fort. Le jésuite est un homme décentré vers le Christ et Son Église : il doit garder la pensée ouverte. Cela pousse la Compagnie de Jésus à rester en recherche, créative, généreuse. Elle doit donc, aujourd'hui plus que jamais, être « contemplative dans l'action ». Les *Exercices spirituels* de saint Ignace, méthode de prière engagée et pédagogie du discernement, peuvent aussi se vivre dans la vie courante et en dehors du silence. »

Comment gouverner l'Église ? « Je crois que la consultation est essentielle. Je veux des consultations réelles, pas formelles. La Consulte actuelle de huit cardinaux de tous horizons est le fruit de la volonté des cardinaux réunis en *Congrégation générale* avant le conclave, où nous avons réfléchi sur les changements nécessaires à apporter. »

Quelle image de l'Église vous parle le plus ? « L'image qui me plaît est celle du *peuple de Dieu*. Il n'y a pas d'identité pleine et entière sans appartenance à un peuple.

« Personne ne se sauve tout seul, en individu isolé. Dieu entre dans cette dynamique *populaire*. Et l'Église est le Peuple de Dieu cheminant dans l'histoire, avec ses joies et ses douleurs, avec ses grandeurs et ses bassesses. L'expression **sentir avec l'Église** dont parle saint Ignace ne doit pas se référer uniquement à la hiérarchie qui serait *infaillible* par elle-même. Quand le **dialogue** entre les fidèles, les évêques et le pape est loyal et va dans le sens surnaturel de la foi de tout le peuple en marche, alors il est assisté par l'Esprit-Saint. L'Église est la totalité du peuple de Dieu, pasteurs et peuple tous ensemble. »

François Philips, Conseiller théologique depuis que l'Assemblée générale du CJC l'a élu le 9 février 2011, nous accompagne dans la recherche de sens.

1. Le texte complet de cette interview a été publié en français en octobre 2013 sur le site www.revue-etudes.com (30 pages). Je me permets ici de regrouper certains sujets, de proposer parfois une traduction plus adaptée et d'expliquer certains mots.



Le langage de l'Église n'est plus compris par l'homme d'aujourd'hui ? « Pour développer et approfondir son enseignement, la pensée de l'Église doit retrouver son génie originel et comprendre toujours mieux comment l'homme s'appréhende aujourd'hui. »

« **L'Église d'aujourd'hui**, à travers les *ministres* de l'Évangile — les prêtres et les évêques —, doit avant tout se montrer capable de soigner les blessures de la vie et de réchauffer le cœur des personnes, de dialoguer et de cheminer avec elles, de descendre dans leur obscurité. De tous les *préceptes*, c'est la première annonce qui est la plus importante : « Jésus-Christ t'a sauvé(e) ! », c'est-à-dire te montre combien tu es aimé(e) pour toi-même, tel(le) que tu es. Les réformes structurelles ou organisationnelles restent secondaires. La première réforme consiste en la manière d'être. Le peuple de Dieu veut des pasteurs et pas des fonctionnaires ou des clercs d'État. Ne soyons pas seulement une Église qui accueille, mais aussi une Église qui trouve de nouvelles routes, capable de sortir d'elle-même et d'aller vers celui ou celle qui ne la fréquente pas, qui s'en est allé ou qui est indifférent. Il y faut de l'audace, du courage ! »

« **À propos des divorcés remariés, des homosexuels**, des autres *blessés sociaux*, il faut toujours considérer la personne et chercher comment Dieu lui-même la regarde. Comme Lui, nous devons accompagner les personnes dans la vie de tous les jours, à partir de leur condition et avec Sa miséricorde. Qui suis-je pour les juger ?... Dieu nous a créés libres : l'ingérence spirituelle dans la vie des personnes n'est pas possible. »

« On m'a reproché de ne pas avoir beaucoup parlé de l'**avortement**, du **mariage homosexuel**, de la **contraception**... Lorsqu'on en parle, il faut le faire dans un contexte précis. La pensée de l'Église est connue. Il n'est pas nécessaire d'en parler en permanence, comme font les médias ! Il faut d'abord annoncer la *Bonne Nouvelle* de l'amour de Dieu pour nous, qui rend le cœur tout brûlant comme chez les disciples d'Emmaüs. L'annonce de l'Évangile doit être plus simple, profonde, irradiante. Viendront ensuite les conséquences morales. »

Comment voyez-vous l'unité de tous les chrétiens ? « Nous devons cheminer unis dans les différences : il n'y a pas d'autre chemin. C'est celui de Jésus. »

Et le rôle des femmes dans l'Église ? « Il est nécessaire d'agrandir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église. Les femmes soulèvent des questions que l'on doit affronter. L'Église ne peut pas être elle-même sans les femmes. Marie, une femme, est plus

importante que les évêques! Le génie féminin est nécessaire là où se prennent les décisions importantes. »

Qu'a réalisé le Concile Vatican II (1962-1965), mis en cause par les traditionalistes ?

« Il fut une relecture de l'Évangile à la lumière de la culture contemporaine. Il a produit un mouvement de rénovation qui vient simplement de l'Évangile lui-même: cette manière de lire l'Évangile en l'actualisant, notamment dans la réforme liturgique, est absolument irréversible. Ce qui est préoccupant chez certains, c'est l'instrumentalisation de l'ancien rite. La tradition et la mémoire du passé doivent nous aider à avoir le courage d'ouvrir de nouveaux espaces à Dieu. Celui qui cherche obstinément à récupérer le passé perdu a une vision statique et non évolutive. La foi devient alors une idéologie parmi d'autres! »

Comment chercher et trouver Dieu en toutes choses ?

« Dieu est réel s'il se manifeste dans l'aujourd'hui. Chercher Dieu dans le passé ou dans le futur est une tentation. Les lamentations ne nous aideront jamais à trouver Dieu! Il se trouve dans le temps, dans les processus en cours. Donc, plutôt qu'occuper des espaces de pouvoir, il faut privilégier les actions qui génèrent des dynamiques nouvelles. Il reste toujours une zone d'incertitude: notre vie ne nous est pas donnée comme un livret d'opéra où tout est écrit! Elle consiste à marcher, cheminer, agir, chercher, voir... Il faut entrer dans l'aventure de la recherche, de la rencontre et se laisser chercher et rencontrer par Dieu. C'est pourquoi le discernement est fondamental. Dieu est dans la vie de chaque personne, quelle que soit sa situation. La foi est un chemin, pas une collection de vérités abstraites! »

Comment être optimiste dans un monde en crise ? « Dieu habite déjà dans la cité, profondément mélangé à tous et présent à celui ou celle qui y consent. Il *œuvre et travaille* dans notre monde, dans les cœurs, dans tous les combats pour la justice, la paix, la dignité humaine. Dieu est promesse de la victoire finale de l'Amour sur toutes les forces du mal. Cette espérance chrétienne n'est pas un fantôme: elle ne trompe pas. »

François Philips s.j.

Bon à savoir

Colloque du Réseau pour la justice fiscale : quelle réforme fiscale pour la Belgique ?

Quelle réforme fiscale mettre en œuvre pour plus de justice sociale? Est-il possible de faciliter le consentement à l'impôt et à quelles conditions ?

Les citoyens actifs dans les mouvements sociaux et dans les syndicats vont pouvoir débattre de ces questions avec leurs représentants élus.

Ouvert à tous, ce colloque, organisé par le Réseau pour la Justice Fiscale (RJF) et son partenaire néerlandophone, le FAN (Financieel Actie Netwerk) aura lieu le **lundi 31 mars à partir de 12 h au Parlement Fédéral.**

Pour vous inscrire, envoyez un mail à Daniel Puissant : puissantd@gmail.com en mentionnant vos nom et prénom pour le lundi 24 mars au plus tard.

La CCOJ — Commission Consultative des Organisations de Jeunesse — a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Retours de la CCOJ du 20 février

Les discussions de la CCOJ ont porté sur l'élection de trois nouveaux experts au sein de la CCOJ. Les mandataires de la CCOJ se sont également informés sur le rapport annuel des sous-commissions ainsi que sur le rapport quadriennal de la CCOJ. Ensuite, la charte associative et l'actualisation du ROI ont fait l'objet des discussions suivantes. Les membres de la CCOJ se retrouveront le 26 mars prochain en matinée.

A-L. M.

Sous-commission Emploi

La sous-commission Emploi a repris son travail sur l'emploi pédagogique (recherche de nouveaux postes pédagogiques APE ou ACS) afin de tendre vers la norme de 1,7 ETP pédagogique en moyenne par OJ dans chaque fédération.

La sous-commission a sollicité une réunion au cabinet du Ministre Antoine afin d'obtenir un renouvellement des postes APE pédagogiques et des postes APE convention Région wallonne-secteur OJ qui viennent à échéance fin 2014.

Elle doit aussi travailler sur la répartition des détachés pédagogiques car si l'article 66 du décret OJ garantit le maintien du nombre de détachés pédagogiques, il ne garantit pas leur répartition actuelle.

Les membres de la sous-commission Emploi ont également poursuivi leur travail de simplification administrative concernant les détachés pédagogiques.

St. S.

FESOJ – CESSOC

À quelques mois des élections, tant la FESOJ que la CESSOC se préparent afin d'interpeller les partis politiques sur les grands enjeux du secteur socioculturel. La position sur les transferts de compétences en lien avec les APE et ACS nécessite d'être encore affinée.

Des sommes sont disponibles au niveau du Fonds Maribel social. D'une part, une augmentation du plafond de subvention actuel est prévue. D'autre part, des postes mi-temps seront créés mais les critères de sélection doivent encore être discutés.

St.S.

Assemblée générale du CJCF du 1^{er} mars

Les membres de l'AG se sont retrouvés pour élire leur président ainsi que les postes de vice-présidents et de trésorier. Après la présentation des candidats (Kyle Cnudde et Jérôme Lechien) et de riches débats, c'est Jérôme Lechien qui est élu président du Conseil de la jeunesse pour le mandat 2014-2016. Il sera secondé par Johanna Mulumba des Jeunes CSC, à la vice-présidence des affaires internationales et de Julie Ben Lakhel aux affaires internes. Le trésorier, Antoine Couvreur complète cette équipe. Dans une optique de pluralisme, le conseil d'administration s'est également ouvert à de nouvelles personnes : Fiona Buidin (Patro), Joey Delatte (CHEFF) et Jean-Sébastien Claes (Jeunes MR). Le conseil d'administration est désormais au complet et prêt à travailler sur les thématiques chères à la jeunesse. Le Conseil de la jeunesse a également décidé lors de cette assemblée générale de soutenir la campagne de la JOC : STOP répression. Une manifestation contre les violences policières est prévue le 15 mars prochain, jour également de la troisième assemblée générale du Conseil de la jeunesse.

A-L.M.

Plate-forme francophone pour le volontariat : Une fusion et... une ouverture !

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Plate-forme Francophone du Volontariat (PFV) a fusionné avec l'Association pour le Volontariat (AV). Une manière d'unir les forces vives qui permettra de soutenir la promotion du volontariat en Belgique francophone !

En reprenant les huit Centres de volontariat de l'AV (Bruxelles, Braine-L'Alleud, Liège, Namur, Nivelles, Ottignies/Louvain-la-Neuve, Waterloo, Wavre), et en accueillant les 40 volontaires qui animent ces Centres, la PFV a élargi ses activités et renforcé son équipe. Aussi, la PFV est heureuse de vous informer de l'ouverture de son neuvième Centre de volontariat à Mons.

Les Centres de volontariat de la PFV ont pour mission d'établir des passerelles entre les personnes désireuses de s'engager dans des activités de volontariat et les associations prêtes à les accueillir. Ils sont un point d'ancrage local facilitant l'engagement volontaire de proximité. Ils sont aussi un point d'information et de relais accessible au public, au tissu associatif et aux autorités.

Le Centre de Volontariat de Mons sera ouvert dans les locaux du Pôle d'Accueil social, rue Lamir 29-31, 7000 Mons. Les permanences s'y tiendront chaque premier vendredi du mois à partir du mois de février de 9 heures à 12 heures. Pour contacter l'équipe montoise en dehors des heures de permanence, n'hésitez pas à envoyer un mail à : mons@volontariat.be !

(source : *Newsletter*, n° 33, janvier 2014 de la Plate-forme francophone pour le volontariat)

L'assurance gratuite pour les volontaires en Région bruxelloise : deux ans après, le bilan

C'était il y a plus de deux ans déjà : la COCOF (Commission communautaire française) mettait en place, via un fonds de la Loterie nationale, une assurance gratuite pour les volontaires permettant de couvrir 200 journées de volontariat par an et par association.

Pour rappel, la loi relative aux droits des volontaires de 2005 oblige les associations à prendre une assurance qui couvre au minimum la responsabilité civile extracontractuelle de leurs volontaires. Si cette obligation n'est pas un problème pour les plus grandes organisations, elle peut constituer un obstacle pour certaines structures de taille plus réduite, qui ne roulent pas nécessairement sur l'or. L'objectif de la mise en place de cette assurance gratuite était donc d'offrir une protection aux volontaires sans que cela ne coûte un euro à l'organisme au sein duquel ils s'investissent.

Deux ans après le lancement de cette assurance gratuite, Christos Doukeridis, Ministre-Président de la COCOF a profité de la Journée internationale des Volontaires, le 5 décembre dernier, pour annoncer que l'on venait de dépasser le cap des 45 500 journées de volontariat couvertes depuis le 1^{er} septembre 2011. Le nouvel objectif est de doubler ce chiffre dans les années à venir, en faisant connaître cette assurance et en améliorant encore la sensibilisation dans les secteurs concernés.

Il est important de savoir que cette assurance gratuite n'est pas une exclusivité de la Région bruxelloise. En effet, depuis 2006, les provinces wallonnes bénéficient également annuellement d'une aide financière de la Loterie Nationale pour payer, en tout ou en partie, une assurance collective gratuite organisée au niveau provincial.

De plus amples informations sur les conditions d'octroi de cette prime sont disponibles auprès de chacune des provinces ainsi qu'auprès de la COCOF à Bruxelles.

(source : *Newsletter*, n° 33, janvier 2014, Plate-forme francophone pour le Volontariat)

Le volontariat francophone s'est rassemblé pour fonder, ensemble avec la Fondation Roi Baudouin, la Plate-forme francophone du Volontariat. Cette structure pluraliste veut faciliter, favoriser et encourager la pratique d'un volontariat de qualité. Le CJC en est membre.

Bon à savoir

Volontariat et handicap : colloque « Osons renverser les conventions »

En Belgique, 10 à 14 % de la population s'investit dans des activités de volontariat et cela dans des domaines très divers. Les activités de volontariat permettent aux volontaires de trouver une place dans notre société, se construire un réseau social et/ou sortir de leur quotidien professionnel ou personnel.

Pour les personnes handicapées, le volontariat ne serait-il pas un vecteur d'inclusion dans notre société ? Beaucoup de personnes handicapées, et quel que soit leur handicap (mental, physique, sensoriel, cérébrolésion, etc.) ne trouvent pas leur place dans le monde de l'emploi ni dans des structures de jour.

L'asbl Horizon 2000 (Charleroi) et le Push (Projet de soutien aux actes d'utilité sociale des personnes handicapées, Bruxelles), avec l'aide de Cera, souhaitent favoriser les activités du type bénévolat pour ces personnes. Elles pourraient ainsi s'investir dans la société en mettant en œuvre leurs compétences pour rendre des services à la collectivité. Ces activités bénévoles sont l'occasion d'une inclusion dans la vie des organisations sans but lucratif, permettent de développer le tissu relationnel mais également de favoriser, maintenir et développer un savoir-faire et savoir-être.

Le colloque aura lieu le mardi 25 mars de 9 h 15 à 16 h à la salle polyvalente de la Maison Notre-Dame du Chant d'Oiseau, 3A, avenue des Franciscains à 1150 Bruxelles

La participation est gratuite mais l'inscription, nécessaire via push.bxl@gmail.com ou au **02 414 41 85** en mentionnant : nom et prénom et votre situation (personne handicapée, proche, professionnel du handicap, professionnel d'une association ou autre organisation sans but lucratif)

Programme de la journée
voir www.volontariat-handicap.com et
www.h2000.be

Conseil de la jeunesse



Une partie du tout nouveau conseil d'administration du Conseil de la jeunesse prend le pose
© CÉRIC VALLET/RENCE ALTER

CONSEIL DE LA JEUNESSE: l'apprentissage des jeux politiques

Le Conseil de la jeunesse a un nouveau conseil d'administration, mais toujours pas de président. Le Conseil est traversé par de vives tensions. Certains dénoncent une reprise en main des socialistes. D'autres rappellent le caractère démocratique de l'élection. **PAR CÉRIC VALLET**

La photo du nouveau conseil d'administration du Conseil de la jeunesse est rafraîchissante. Onze élus qui posent tout sourire. Leur programme pour ces deux prochaines années: assumer la gestion de l'instance d'avis des jeunes de la Communauté française. Un sacré défi au vu des difficultés traversées par la précédente assemblée. L'avis plus qu'ambivalent sur l'avortement est dans toutes les têtes (le Conseil de la jeunesse n'avait pas su trancher: l'avortement est-il un droit ou pas?). Tout comme l'éviction du précédent président, mis en cause pour traficage de procès-verbaux. Ou celle de la secrétaire générale, dont la gestion fut décriée.

Quant aux sourires de la photo, à y réfléchir, on peut y déceler une légère crispation. Il faut dire que l'assemblée générale qui permit l'élection du nouveau CA fut le théâtre de belles empoignades. Une assemblée «très tendue», confient plusieurs membres du Conseil de la jeunesse.

Le menu de cette AG du 25 janvier fut audacieux. En entrée, les démêlés divers et variés des précédents mandataires. Ensuite, les discussions ont achoppé sur la nomination du nouveau secrétaire général, Géraud Hougardy. Si tout le monde lui accorde aujourd'hui sa confiance et loue son «esprit constructif», beaucoup regrettent que la précédente assemblée générale, dont le

mandat expirait le 31 décembre 2013, ait lancé une procédure de sélection expresse, en une dizaine de jours, pendant les fêtes, pour choisir par eux-mêmes le candidat idéal. Qu'importe, le choix a été fait et il semble aujourd'hui contenter tout le monde.

Enfin, les membres de l'AG ne parvinrent pas à trouver la majorité suffisante pour élire un nouveau président.

Socialistes, un retour remarqué

Ce qui secoue aujourd'hui une partie du petit monde de la jeunesse, c'est le grand retour des socialistes au sein du conseil d'administration du Conseil de la jeunesse.

«Un pilier (NDLR le pilier socialiste) a fait du Conseil de la jeunesse et de la présidence un enjeu important, explique Christophe Cocu, secrétaire général de l'organisation de jeunesse Relie-F. Ils ont coordonné leurs mandataires alors que les autres ne l'ont pas fait.» «Les trois quarts du conseil d'administration sont étiquetés socialistes, ajoute Julien Bunckens du Conseil des organisations de jeunesse catholiques. Il serait intéressant que ce lieu soit pluraliste.»

Alors, le conseil d'administration du Conseil de la jeunesse est-il sous la



coupe des socialistes ? Sur les onze élus, six sont clairement identifiables comme appartenant à des organisations de jeunesse socialistes ou assimilées. Bien sûr, d'autres élus manifestent peut-être une proximité idéologique avec les socialistes.

Qu'est-il reproché exactement à ces socialistes en herbe qui, après tout, ont été élus ? Le Conseil de la jeunesse est composé de jeunes politiques, notamment des organisations de jeunesse depuis la récente réforme du décret, mais aussi de jeunes militants, très impliqués dans des structures parfois partisanes. La démarche de ces jeunes n'est pas toujours désintéressée. « Certains sont là parce que ça fait bien sur un C.V. », confirme une membre de l'AG. Jusque là, rien de nouveau. Dans ce contexte, des alliances se font et se défont en fonction de la proximité idéologique des uns et des autres ou des fonctions à prendre.

Le problème que soulèvent des membres de l'assemblée générale est que les socialistes auraient fait une campagne active, faite d'e-mails et de coups de téléphone, pour rassembler le plus de voix possible. Rien d'illégal là-dedans. « Mais nous espérons que le choix se fasse sur les compétences plutôt que sur des logiques partisanes », assènent des membres de l'AG. Des jeux politiques que ne maîtrisent pas tous les jeunes de cette assemblée générale. L'un d'eux constate que « certains jeunes savaient beaucoup mieux comment cela fonctionne. Beaucoup votent pour ceux qu'ils connaissent ».

« L'avis sur l'avortement était effrayant »

Chez les socialistes, on assume pleinement ce regain d'intérêt pour le Conseil de la jeunesse. Carlos Crespo, secrétaire général de Projeunes, la fédération d'organisations de jeunesse socialistes, affirme d'abord « comprendre que les non-élus soient déçus ». « Mais que des

« Le Conseil de la jeunesse doit devenir une machine de guerre »

Géraud Hougardy, secrétaire général du Conseil de la jeunesse

Alter Échos : Il ne semble pas franchement facile d'être secrétaire général du Conseil de la jeunesse, vu les tensions et enjeux politiques qui semblent prégnants ?

Géraud Hougardy : Nous sommes dans une situation particulière car il n'y a pas de président. Il y a quelques difficultés mais elles doivent se résoudre en interne. Tout ça va s'apaiser rapidement. Aujourd'hui, tout le monde a dans l'idée qu'il faut ouvrir le CA. L'idée est d'éviter que certains aient l'impression qu'il y a des gagnants et des perdants.

AE : Est-ce logique de voir ces jeux politiques entre représentants des jeunes ?

GH : Personnellement, j'aime la politique, mais pas dans ses aspects partisanes. Je n'ai d'ailleurs pas de carte de parti. Au Conseil de la jeunesse, il y a des tendances idéologiques. Mais au moins, maintenant, dans l'assemblée générale du Conseil de la jeunesse, les organisations politiques sont reconnues comme telles. Cela permet plus de transparence. Ceci étant dit, ce qui m'intéresse c'est qu'on parle enfin des sujets de fond. Au sujet des rapports de force politiques, il nous faut poser ces questions de manière claire : comment aborder un processus démocratique entre jeunes de sensibilités différentes sans forcément rentrer dans des logiques partitiques ? Nous pourrions organiser une réflexion commune sur le pluralisme en politique. Mon rôle est d'insister sur ce qui nous réunit. Nous sommes attendus au tournant. Il y a eu, dans le passé, des problèmes de gestion. Un groupe de travail va plancher sur l'évaluation de notre façon de travailler. Certes, il y a eu une assemblée générale difficile. Mais j'aimerais qu'on parle de la première décision politique de ce Conseil de la jeunesse qui a soutenu l'appel de la JOC contre les violences policières. Tout le monde attend de nous des signaux positifs.

AE : Comment envisagez-vous votre rôle de secrétaire général ?

GH : D'abord, il y a une demande de gestion transparente, démocratique du Conseil de la jeunesse, où les rôles de chacun sont attribués clairement. J'aimerais qu'à la prochaine AG on approuve les calendriers, les objectifs et les thématiques des commissions, des groupes de travail, avec l'idée d'une cohérence globale. Je voudrais que le nouveau CA soit un moteur. Mais surtout, mon but est que le Conseil de la jeunesse favorise le débat pour favoriser le citoyenisme. Le débat, c'est déjà une fin en soi. Il doit être pluraliste, avec de vrais sujets de fond, des intervenants extérieurs. Le Conseil de la jeunesse doit aller vers les jeunes, grâce à des enquêtes, des forums, pour récolter leur parole et susciter leur participation. C'est ce processus-là qui compte, qui doit être le plus riche possible. Enfin, le Conseil de la jeunesse, lorsqu'il se retrouvera sur des positions politiques fortes, doit véritablement devenir une machine de guerre pour défendre la parole des jeunes. Mais nous n'y parviendrons qu'en allant au fond des débats. Et les sujets sont très nombreux. De la dette à l'environnement en passant par les politiques de l'emploi.



S'INFORMER _ EMBROUILLES DE JEUNESSE

« Ce n'est pas désagréable d'être l'objet de fantasmes. »

Carlos Crespo, secrétaire général de Projeunes

gens s'accordent sur des idées, cela ne me choque pas », tempère-t-il.

Pourquoi, après quatre ans plutôt en retrait des affaires du Conseil de la jeunesse, les socialistes opèrent-ils ce virage ? « Nous sommes toujours attachés au Conseil de la jeunesse comme organe pour porter la parole des jeunes », répond Carlos Crespo. Les errements du dernier mandat nous ont inquiétés. Il y a eu cet avis sur l'avortement qui était effrayant. Donc c'est vrai que nous avons encouragé des jeunes à se présenter, c'est notre rôle. Qu'ensuite des jeunes se soient appelés, qu'ils aient parlé entre eux, cela ne me paraît pas inimaginable. »

Le camp non socialiste élabore des théories expliquant ce retour en force. « Une volonté des socialistes d'être davantage impliqués sur les questions de jeunesse » nous dit Julien Bunckens. D'autres y voient un mouvement non

dénué de sens tactique. « Les socialistes ont pour ambition d'avoir la jeunesse comme compétence après les élections. S'ils l'obtiennent, cela les aidera peut-être à avoir des relais dans le secteur. » Carlos Crespo lui, préfère en rire : « Les théories du complot ont le vent en poupe. Ce n'est pas désagréable d'être l'objet de fantasmes. Mais imaginer de telles stratégies, c'est une grosse bêtise. Je ne vais pas chercher mes consignes tous les matins au 13, boulevard de l'Empereur. »

Quoi qu'il en soit, tous les protagonistes de ce méli-mélo politique semblent jouer l'apaisement. Le nouveau conseil d'administration est composé de onze membres alors qu'il pourrait en compter quinze. Géraud Hougardy, le nouveau secrétaire général, rappelle que le Conseil de la jeunesse est « soumis au pacte culturel (pacte de 1972 qui vise à garantir le pluralisme idéologique,

philosophique et politique dans les institutions culturelles publiques). Nous devons faire attention au pluralisme ». Il est donc fort possible que d'autres postes au CA soient « ouverts », dans un esprit d'équilibre politique. Quant aux questions de militance politique, de diversité, elles seront certainement approfondies au sein du Conseil. Peut-être lors d'une table ronde. Avec l'espoir de discussions sereines... ■

EN SAVOIR PLUS

• **Conseil de la jeunesse :**
boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles -
TEL: 02 413 29 30 -
courriel: conseil.jeunesse@cfwb.be

WEB

• Alter Échos n° 342 du 06.12.2012:
L'ambivalence du Conseil de la jeunesse

Alterechos, n° 376, 19 février 2014

David Cordemans, président des Jeunes Socialistes; **Lera Nweessa**, présidente des Jeunes MR; **Caroline Saal et Guillaume Le Mayeur**, coprésidents écololo; **Ardene De Molt**, président des Jeunes FDF; **Aurélië Deconinck**, présidente de Carnac (Mouvement de Jeunes du P18); **Bert Schelhaert**, président des JeugdVLD; **Sanne Doms**, présidente des Jongsocialisten; **Bram Van Braeckvelde**, président des Jeugd Groen.

Cannabis : les jeunes politiques interpellent leurs aînés

Les jeunesses politiques du nord et du sud du pays, à l'exception de la famille chrétienne et de la N-VA, proposent un texte commun sur la politique en matière de stupéfiants en Belgique. Elles tiennent à rappeler que leur génération veut un pas en avant significatif de la part des décideurs politiques, vers une levée de l'interdiction du cannabis.

La législation de la marijuana en Uruguay et au Canada, la politique «tolérante néo» de Bart de Wever à Anvers, la destruction de plantations clandestines en Wallonie, ces faits d'actualité ont ouvert le débat sur la politique à adopter en matière de drogues. Les jeunes politiques constatent que les mesures actuelles en Belgique ne remplissent pas leurs objectifs. En effet, aujourd'hui, malgré des lois répressives, le cannabis est la substance psychoactive la plus consommée en Belgique.

Ne nous volons pas la face, une société sans drogue n'existe pas. Alors pourquoi la nier ? Pourquoi consciencieusement laisser la place à un marché au noir, peu scrupuleux de la qualité des marchandises et donc de la santé des consommateurs ? Pourquoi s'enfermer la tête dans le sable et créer une économie parallèle qui se mûrit parfois avec la délinquance ?

Les Jeunes Socialistes francophones et flamands, les Jeunes MR, les Jeugd VLD, ecobol, les Jeugd Groen, les Jeunes FDF et Coenac s'associent aujourd'hui pour que l'état prenne enfin ses responsabilités et fasse de la politique des drogues un enjeu de santé publique. Le rassemblement de tous les jeunes universi-

en politique en Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'exception des Jeunes CDH et des Jeugd CD&V, montre un consensus large et important qui traduit la réalité des attitudes de la jeunesse. Normalement, la détermination marignana par une personne majeure est tolérée en Belgique si celle-ci ne dépasse pas 3g. Mais certains bourgeoisement, comme celui d'Anvers, décident d'appliquer des politiques plus restrictives, au lieu de promouvoir la prévention.

Nous sommes convaincus que les mesures répressives n'aboutiront pas sur diminution de la consommation d'herbe verte, comme la prohibition de l'alcool aux États-Unis dans les années 20 n'a pas empêché à cette époque-là la consommation de boissons alcoolisées. Celle-ci n'avait d'ailleurs jamais été aussi grande que pendant la période de prohibition. L'histoire nous rappelle les ravages des alcoolisés, les dangers des distilleries clandestines et les risques encourus pour la santé due à la clandestinité et au silence forcé autour des problèmes de consommation.

La levée de l'interdiction sur le cannabis permettrait même de caser les tabous et l'intraitabilité. Les pays légalisateurs ont en effet pas constaté d'augmentation de la consommation d'herbe. Les autorités sanitaires néerlandaises ont, elles, relevé une diminution de celle-ci après la mise en œuvre de la vente légale de cannabis.

Nous sommes jeunes mais pas irresponsables. Nous ne prenons pas une politique de débâcle et de décadence mais justement des choix responsables, en dehors de toute hypocrisie. Fumer est un choix personnel, qui concerne en premier lieu la liberté individuelle du

consommateur. Aujourd'hui, d'autres « drogues » sont légales et personne ne s'en émeut. Elles ont un consensus large et important, des risques pour la santé publique, mais nous sommes la meilleure manière de combattre ces risques se fera par la force, mais par l'information, la prévention, la réduction des risques et un travail sur les causes qui mènent à la consommation problématique de substances psychotropes.

Qu'on se y trompe pas. Nous ne minimisons pas les effets négatifs sur la santé, sur la vie sociale et sur l'équilibre psychologique que les drogues peuvent avoir. Ces dangers peuvent être atténués par l'accompagnement de certaines substances consommées. Nous ne nous pas les

dangers mais nous restons persuadés que la politique actuelle rend extrêmement difficile la prévention des risques liés à la consommation régulière.

Aujourd'hui, plusieurs pays européens comme les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne mais aussi le Canada et les États-Unis fédéraux, ont déjà légalisé l'usage médical du cannabis. En effet, il est prouvé que la consommation de cannabis a des effets positifs sur les personnes ayant un cancer ou des maladies et/ou douleurs chroniques. Par exemple, le cannabis est déjà utilisé dans ce pays avec des résultats positifs pour traiter la nausée et les vomissements associés aux chimiothérapies. L'association au sida

ou encore pour soulager la douleur et réduire les nausées. Certaines recherches récentes démontrent également que la marijuana peut aussi contribuer à prévenir le cancer.

Un nombre de marijuana sont de mauvaise qualité, sont le fruit d'opérations commerciales ou sont coupés avec des substances chimiques ou naturelles mais nocives pour la santé. La légalisation du cannabis vise, entre autres, à protéger ses consommateurs. Nous souhaitons aussi la mise en place de campagnes de prévention des risques. Ces outils pourraient être mis en place grâce à la taxation de la production et/ou de la vente légale de cannabis.

on surmonte, par un usage approprié et derrière les muscles. Certaines recherches récentes démontrent également que la marijuana peut aussi contribuer à prévenir le cancer.

C'est la jeunesse politique qui prend la parole sur un sujet complexe qui mérite un débat sérieux et non passionné. Nous souhaitons que les partis politiques puissent débattre au-delà des étagères et des enjeux politiques sur la question avec l'appui de la communauté scientifique. Notre objectif est de préserver la santé de nos citoyens tout en étant réaliste. La Belgique a toujours été dans le poumon de l'ère sur de nombreuses questions de société, la législation du cannabis est une marque importante. Il est temps d'accrocher la locomotive.



Pour une partie des jeunesses politiques du pays, la légalisation de cannabis visa, entre autres, à protéger ses consommateurs. © IFA

15 mars, manifestation contre les violences policières

Dans le cadre de la Journée Internationale contre les brutalités policières, la Campagne Stop Répression de la **JOC**, ainsi qu'une quarantaine d'organisations signataires dont le **CJC**, appellent à une **manifestation unitaire contre les violences policières**. Celle-ci se déroulera le samedi 15 mars dans les rues de Bruxelles.

Cette manifestation, qui en est à sa troisième édition, fera écho aux nombreuses mobilisations qui auront lieu en Belgique, en Europe et dans le monde contre la répression et la brutalité policière.

Vous trouverez plus d'informations concernant cette manifestation sur le site de la campagne : www.stop-repression.be

Rendez-vous est donné le samedi 15 mars à 15 heures, place Fontainas à Bruxelles (tram 3 ou 4 : arrêt Anneessens).

Appel aux OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le **CORRESPONDANCE**.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

Rencontre nationale des Jeunes CSC à Frameries

Comme chaque année, les Jeunes CSC ont le plaisir de vous inviter à leur rencontre nationale. L'événement dénommé **GREEN TRIP** se déroulera les **21 et 22 mars** prochain au PASS de Frameries.

Ces journées de rencontres et d'échanges seront l'occasion de mettre en avant un autre modèle de société, certifié 100 % Jeunes CSC. Le nouveau logo de l'organisation ainsi que les outils de communication seront également présentés lors de cet événement.

Un programme varié et dynamique a été concocté pour l'occasion : ateliers politiques sur un autre modèle de société, théâtre-action l'après-midi, présentation des outils et des revendications pour les élections, débat politique avec des jeunes élus des 5 partis politiques et « grosse » soirée seront notamment au rendez-vous de ces deux journées.

Le samedi, une activité ludique – un jeu de rôle grandeur nature dans le centre de Mons – organisée en collaboration avec l'association BE Larp vous sera proposée.



Informations pratiques

Quand ? Le vendredi 21 mars 2014 de 10 heures à 22 heures et plus si affinités... Possibilité de loger sur place en auberge de jeunesse et de participer au jeu de rôle qui aura lieu le samedi.

Où ? Le PASS de Frameries — 3, rue de Mons 7080 Frameries.

Inscription via la page Facebook des Jeunes CSC.

Les rencontres officielles débuteront à partir de 17 heures mais tous les participants sont les bienvenus dès 10 heures

Les formations de Volont'R

Afin de mieux outiller les volontaires qui se rendent en clinique, maison de repos, crèche et dans toutes nos institutions partenaires, nous organisons des formations. En effet, face aux patients, parfois atteints de maladies graves, il n'est pas toujours évident de rester à l'écoute ou de trouver les mots pour les accompagner. C'est pourquoi ces formations sont aussi importantes!

Formation « Entrer en contact et communiquer avec la personne en situation de handicap »

Bruxelles : jeudis 13 mars et 8 mai 2014

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite apprendre à mieux communiquer avec les personnes en situation de handicap physique et/ou mental.

Les objectifs visés seront : comprendre la notion de handicap, repérer et adapter ses représentations face aux différents handicaps, comprendre la personne atteinte d'un handicap, appréhender plus précisément les besoins spécifiques de la personne atteinte d'un handicap afin d'adapter ses comportements face à elle et développer ses compétences d'accompagnement.

La formation est dispensée par Madame Valérie Lecerf, logopède et psychologue de formation, éducatrice à l'asbl Le Tabuchet (SAJA) et formatrice.

Info-Inscription

Séverine Galant au 02 219 15 62, severine@volontr.be.

Le Festival Jeunes « Choose Life » : du 14 au 18 avril 2014 à Soignies

Tu as entre 12 et 17 ans ?

Viens vivre 5 super jours de festival dans une ambiance chrétienne, jeune et dynamique!

Seul, avec quelques copains ou en groupe, ce festival t'offre l'occasion de rencontrer **une centaine de jeunes chrétiens** de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre et d'oser vivre des temps forts de prière, de fête, de musique et de concerts, des témoignages, des ateliers sportifs et artistiques, et des partages. Des petits groupes seront formés par tranche d'âge. Découvre tes talents de sportif, de musicien ou d'artiste en herbe. Pas besoin d'être pro, on apprend ensemble.

Tu as entre 18 et 30 ans ?

Rejoins-nous pour animer 5 super jours de festival!

Depuis 13 ans, le **Festival Choose Life** rassemble une centaine d'adolescents de 12 à 17 ans animés par une quarantaine de jeunes étudiants ou travailleurs. Tu peux les rejoindre et faire découvrir aux ados un visage jeune et dynamique de Jésus et de Dieu, par la joie de vivre ensemble, les partages, la prière, la musique, le multimédia...

Il te faudra seulement avoir l'envie de partager aux plus jeunes ce qui te fait vivre sur ton chemin de vie et de Foi. Ainsi, tu pourras aussi les aider à cheminer.

Infos

P. Éric Vollen s.j.

Téléphone : 0474 45 24 46

info@festivalchooselife.be

www.festivalchooselife.be



JEC asbl annonce le Forum des délégués, édition 2014!

Et cette année, de nombreux changements sont au programme...

Le premier, le plus important à nos yeux : ce Forum est né des envies et idées des jeunes, en direct. Cela faisait longtemps que l'asbl n'avait pas confié les commandes aux jeunes pour l'organisation d'un Forum.

Tout a commencé le 6 novembre 2013, lors d'une journée thématique organisée avec le CJCF. 8 jeunes ont participé à un atelier, en exploitant les suggestions écrites par les autres participants dans la première partie de la journée.

Le Forum est sorti de terre cet après-midi de novembre.

Ensuite, une équipe de jeunes s'est réunie plusieurs fois avec des permanents de l'asbl pour réfléchir à la date, au lieu, à l'horaire et à la formule de ce Forum des délégués 2014.

Cela nous amène au deuxième changement : un thème ambitieux et porté par les jeunes : la mise en réseau des acteurs de la délégation d'élèves.

Les jeunes nous ont donné les idées pour créer une journée de rencontre, de réflexion et de partage d'expériences autour de la participation des élèves.

Quant au programme, les jeunes vous proposent un démarrage de journée autour d'un speed-dating des délégations pour suivre ensuite par une Foire des délégations. Après cette étape, un temps de production et d'échange autour du réseau idéal, d'une communauté de délégués, de l'envie de vivre la participation dans et hors de l'école, etc.

Les conclusions s'annoncent innovantes et ambitieuses, avec des outils et applications internet qui seraient au service des jeunes. Mais, chut, ils n'en diront pas plus aujourd'hui...

Alors, concrètement, les jeunes vous invitent à leur Forum des délégués le mercredi **23 avril 2014**, de 9 à 16 heures à la Tricoterie, 158 rue Théodore Verhaegen, à 1060 Bruxelles (à deux pas de la gare du Midi, accessible très facilement en transport en commun!)

Pour qui ? Pour les élèves-délégués et leurs adultes-ressources des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pourquoi ? Pour rencontrer d'autres délégués, d'autres adultes-ressources, découvrir d'autres pratiques, partager les vôtres, stimuler la dynamique de votre délégation, mettre en valeur les élèves de votre école qui s'y impliquent...

Au nom des jeunes composant le groupe de travail « Forum 2014 », nous vous exprimons à nouveau le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de cette journée d'échange, pensée par et pour les jeunes !

Stéphane HOUBION, secrétaire général

Le CBTJ recherche des coordinateurs et des animateurs (m/f)

Pour plusieurs stages au cours du mois d'août, les Gîtes d'Étape recherchent des coordinateurs/coordinatrices et des animateurs/animatrices. Leur statut sera celui de bénévoles avec défraiement.

Les postes sont à pourvoir dans les centres de Brûly-de-Pesche, Han-sur-Lesse, Mozet, Ovifat, Rochefort, Villers-Sainte-Gertrude et Wanne.

Le rôle de **coordinateur** comporte les tâches suivantes : encadrer et motiver son équipe d'animation ; participer aux activités et assurer leur évaluation ; assurer l'accueil des participants et gérer leurs départs

Les fonctions de l'**animateur** sont : concevoir et organiser un programme d'activités autour des thèmes ; encadrer les jeunes durant les activités et les excursions menées par les spécialistes, les pauses, les repas et le coucher ; réaliser les animations

Si vous vous reconnaissez dans l'un ou l'autre de ces profils, n'hésitez pas à contacter les Gîtes d'Étapes par mail :

stages@gitesdetape.be

ou par téléphone au 02 209 03 03



Le sens de l'humain chez Volont'R une manière sociétale de repenser le lien dans notre volontariat!

Lors de notre journée anniversaire, nous mettions déjà à l'honneur cette thématique à travers la conférence de Monsieur Michel Dupuis, philosophe et professeur à l'UCL et à l'ULG, président du comité bioéthique de Belgique.

Vu notre succès, nous avons décidé d'en refaire une deuxième édition : c'est ainsi que ce 27 novembre a eu lieu, à destination de nos volontaires et de nos institutions partenaires, la conférence « La banalisation de l'humain dans le système des soins ».

Voici l'écho des participants à cet événement... Morceaux choisis :

« Une très bonne conférence, instructive et qui donne à réfléchir. Un moment de réflexion dans son propre travail, une session à renouveler. » Félix, responsable des volontaires dans une institution.

« Passionnante conférence avec un orateur percutant... sur un sujet extrêmement vaste et d'actualité... Je réserve ma place pour la suite... Merci de l'organisation qui satisfait nos besoins de sens et nos sens gustatifs. » Danièle, volontaire.

« Un tout grand merci d'avoir organisé des conférences comme celle de cette après-midi et surtout merci à l'orateur, Michel Dupuis. Cela a vraiment aidé à étoffer notre travail de volontaire dans la relation avec « l'autre. » Anh Do Lan, volontaire.

« Merci pour cette après-midi enrichissante, ce qui m'a permis de rencontrer des personnes que je ne connaissais pas et de goûter le bon morceau de tarte aux abricots. » MJ, volontaire.

« Un visage, des visages, un sourire, des sourires et surtout le partage d'être ensemble avec des valeurs communes. Merci pour cette conférence d'une qualité exceptionnelle. » Emmanuelle, formatrice

« De nouvelles choses apprises, une nouvelle vision des choses... Bref, de quoi remettre les choses en question et de les voir autrement. Merci pour ce moment trop court. » Mélissa, volontaire.

« Conférence très intéressante qui touche finalement à un problème de société. Je suis sensibilisée à cette problématique depuis quelques années déjà et cette réunion me permet de pousser plus loin ma réflexion et ce que je peux, moi, mettre en place en tant qu'humain et si nous débanalisons l'humain tous ensemble!!! Merci. » Charlotte, volontaire.

« Un grand merci pour la conférence. Je suis enfin heureuse de constater que l'on se penche sur un problème sensible et intégré dans notre société. Dans mes cours d'assistante sociale, nous n'abordons pas la banalisation et j'en suis bien triste. Peut-être serait-il intéressant de faire entrer sur les bancs de l'école une conférence abordant ce sujet? C'est ensemble que nous avancerons et les différences de chacun sont les empreintes de notre monde. Merci à vous tous... » Alice, volontaire.

Ces choix qui dessinent notre vie

Qu'ils aient l'air sans incidence ou qu'ils soient difficiles à faire, nos choix sont quotidiens et l'influence qu'ils ont sur notre vie nous oblige à placer nos pions intelligemment.

Nous n'avons pas eu le choix de venir au monde mais la vie, elle, nous donne le choix de la vivre plus ou moins intentionnellement, à notre image. A chaque âge, nous sommes confrontés à des décisions qui viendront façonner notre chemin de vie. Notre capacité à faire des choix est liée à notre caractéristique d'homme libre. Dans sa réflexion "Pourquoi donc être chrétien", le dominicain anglais Timothy Radcliffe, écrivait que notre "liberté commence lorsqu'on s'empare du choix qu'on peut faire, fût-il extrêmement limité, fût-il celui de se lever le matin." Avant d'ajouter que "si l'on accepte passivement son état de vicé-timé, on meurt."

Eric Vollen, le jésuite responsable des réseaux jeunesse, insiste sur le fait que l'homme est "créé par amour pour aimer", qu'on soit croyant ou non, le dynamisme fondamental de la vie, c'est l'amour. "Est-ce que je suis la vie, et donc je ne suis pas libre, ou est-ce que par ma liberté j'en fais quelque chose de bien, moi que je fasse et quoi que je décide?"

Pourquoi choisir?

Il met également l'accent sur la finalité de la liberté du choix. "La liberté pour en faire quoi?" demande-t-il aux jeunes et jeunes adultes qu'il anime. "A travers tous les choix, les petits comme les plus importants, qu'est-ce que je choisis, pourquoi je fais tel choix et aussi pourquoi je ne fais pas ce choix-là?"

La société occidentale a très fortement contribué au développement de l'individualisme. Dans ce climat égocentrique, le droit qui est donné à chacun de prendre librement les décisions qui influenceront notre vie est fondamental. Certes, les choix auxquels nous sommes confrontés sont complexes, mais c'est l'action même de choisir qui fait de nous des êtres libres.

Entourés de nos amis, familles, camarades, collègues et/ou connaissances, nous échangeons et dialoguons sans cesse pour nous aider à poser le pour et le contre de chacune de nos décisions. Pourtant, malgré l'aide bénéfique d'intervenants extérieurs, le choix s'opère de manière individuelle. D'où l'import-

tance aussi de se connaître soi-même et d'avoir une idée du "où va-t-on?"

Dépasser la société matérialiste

Eric Vollen se dit étonné de côtoyer une si grande majorité de jeunes qui ne réfléchit pas au sens de la vie. La culture de l'instant, du "zapping" et la société matérialiste est très présente dans l'univers des adolescents et c'est seulement plus tard "qu'ils réfléchissent au sens de leur vie. Les jeunes ne sont pas tous comme ça mais ce sont essentiellement les préoccupations matérielles qui guident les choix de la majorité d'entre eux."

A nous d'innover, d'inventer, d'oser choisir pour non seulement être libre mais accéder à la vérité. "Nous sommes nombreux", écrit Timothy Radcliffe "à trouver que nous n'avons que peu d'options; mais choisir, c'est plus qu'hésiter entre deux possibilités. Avec la grâce de Dieu pour aider notre imagination, nous pouvons faire preuve d'inventivité dans nos choix, les possibilités ouvertes dépassant alors tout ce que nous aurions pu rêver."

Un week-end de choix

Pour aider les jeunes de 17 à 35 ans à faire des choix dans leur vie, Eric Vollen animera un week-end aux côtés de Marie-Pierre et Denis Latour, parents d'une famille nombreuse. Du 14 au 16 mars, ils tenteront de répondre aux questions suivantes: Quelles sont les étapes importantes? Quels sont les éléments à prendre en compte? Peut-on être sûr que l'on fait les bons choix? Deux jours pour "apprendre à faire de bons choix", résume Eric Vollen et donc à renoncer à ce qu'on ne choisit pas. Car ce week-end apprend également "à tirer un enseignement intéressant des choix moins bons qu'on a peut-être faits et qui peuvent être intéressants pour le futur."

© Sophie TIMMERMANS

Infos et inscriptions sur lapairelle.be. Pour les jeunes de 17 à 35 ans, 70€ pour les étudiants, 88,5€ pour les travailleurs. Du 14 (20h) au 16 (17h) mars au Centre Spirituel Ignatien "La Pairelle", Rue Marcel Lecomte 25, 5100 Wépion (Namur).

La JOC aujourd'hui

Fondée au départ pour inclure les jeunes ouvriers dans la vie de l'Eglise, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne s'est éloignée depuis quelques années de l'intuition de son fondateur.

A l'image d'autres mouvements du "pilier catholique", la JOC ne se définit plus comme attachée à l'Eglise, mais se place plutôt dans la continuité d'un engagement social et politique. Cette vague de fond a déjà touché d'autres groupes depuis plusieurs années: les Scouts, le Patro, Action Damien, etc. Si leur engagement dans la société est à citer en exemple, leur prise de distance avec l'Eglise pose question.

L'argument généralement invoqué est celui de l'ouverture aux autres confessions ou aux non-croyants... sans que l'on comprenne bien en quoi une référence explicite aux valeurs chrétiennes puisse choquer dans une organisation qui a la mise en pratique de ces valeurs comme raison d'être. Dans le cas de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, l'explication est aussi politique.

La JOC s'est ainsi peu à peu rapprochée de certains cercles d'extrême-gauche, tant par la baisse du nombre de ses membres que par l'arrivée d'une nouvelle génération plus radicale.

Elle a ainsi participé aux manifestations sauvages contre le Conseil européen le 19 décembre dernier, manifestations qui avaient bloqué toute la centre-ville de Bruxelles.

Avec des slogans tels que "L'austérité ça pue!" ou "Stop aux SACs", la Jeunesse Ouvrière Chrétienne confirme sa parole forte sur le plan social, mais avec une déconnexion de la foi.

Ni communauté religieuse ni syndicat, la JOC avait été fondée pour rapprocher les jeunes ouvriers de l'Eglise; mais cette option n'est plus celle des responsables actuels de la JOC, qui ont choisi le militantisme.

L'engagement social est donc choisi pour lui-même et non plus en tant que moyen d'annoncer les valeurs chrétiennes de solidarité ou de justice.

Soit l'inverse de l'intuition de base du cardinal Cardijn, qui avait choisi comme devise "Evangelizare Pauperibus": "Evangéliser les pauvres".

✉ Matthieu BRUYNSEELS

CARDINAL CARDIJN

Vers une béatification ?

Ce 16 janvier s'est ouvert le procès en béatification du cardinal Cardijn, fondateur de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Mais quels arguments pourraient le faire déclarer bienheureux ?

En évoquant Joseph Cardijn, on se souvient avant tout de son action sociale: la création de la JOC en 1924. Mais plus qu'un militant, c'était un prêtre amoureux de l'Eglise.

A l'époque, le clergé craint par-dessus tout de voir les ouvriers tomber sous l'influence du Parti Communiste. La création de la JOC permet donc à l'Eglise de conserver un ancrage fort chez les jeunes travailleurs. Issu d'un milieu populaire de Schaerbeek, le jeune abbé Cardijn voulait avant tout rapprocher les fils d'ouvriers de l'Eglise catholique. Ordonné prêtre en 1906 par le cardinal Mercier, Joseph Cardijn avait été fait cardinal en 1965 par le pape Paul VI. Décédé deux ans plus tard à 84 ans, il est aujourd'hui enterré en l'église Notre-Dame de Laeken.

Une procédure très stricte

La plupart des procédures dans l'Eglise sont organisées sous forme d'un "tribunal", composé de trois juges, nommés par l'évêque diocésain. Les différentes étapes de la procédure en béatification sont réglées par l'instruction *Sanctorum Mater* de Benoît XVI: un

tribunal diocésain enquête sur la vie du candidat, puis transmet le dossier à la Congrégation pour la Cause des Saints à Rome. Ce dicastère reprend alors tout le travail diocésain pour s'assurer qu'il a bien été réalisé.

Le canoniste Thibault Denotte nous explique: "Il y a le postulateur, qui va devoir trouver tous les éléments positifs. Son vis-à-vis est le promoteur de justice, qui recherche si les vertus n'étaient pas héroïques."

Si les travaux du tribunal n'ont commencé que jeudi passé, la réflexion est ancienne. En 1997, quelques militants de la JOC qui avaient connu Mgr Cardijn ont entamé une réflexion à l'occasion des trente ans de son décès. C'est ainsi que fut créée la Fondation Joseph Cardijn. Plus tard, les membres ont estimé le temps venu de lancer une enquête en vue d'une béatification. Et c'est le président de cette même fondation, M. Guy Tordeur, qui a été nommé "postulateur". Ancien de la JOC, Guy Tordeur est aujourd'hui secrétaire fédéral de la CSC Bruxelloise. "On dit qu'une fois jociste, on le reste à vie". Pourtant, ce n'est pas l'action sociale qui séduit le plus ce militant syndical. "En premier lieu, c'était un homme d'Eglise; ses discours se terminaient généralement par une profession de foi en Jésus-Christ et en l'Eglise. A plusieurs reprises, il est aussi allé témoigner personnellement de sa fidélité aux différents papes."

Un précurseur de Vatican II

Bien avant le concile Vatican II, Joseph Cardijn a mis en œuvre l'apostolat des laïcs. Une innovation pour cette époque marquée par le rôle central du prêtre. Son livre "Laïcs en première ligne", paru en 1963, approfondit cette idée de responsabilité des fidèles. "Il voulait rapprocher l'Eglise et les jocistes, y compris dans l'année liturgique. Le Vendredi Saint, par exemple, il avait lancé une action selon laquelle les jocistes s'arrêtaient de travailler pour prier autour de la croix", explique Guy Tordeur.

La procédure fera intervenir de nombreux historiens; il faudra aussi rassembler les preuves de sainteté. Cela peut avoir un coût. Le Vatican a d'ailleurs annoncé que toutes ces dépenses seront désormais soumises à une grille tarifaire; afin d'éviter qu'il n'y ait de trop grandes différences de budget entre les causes de béatification. Mais il n'a jamais été question d'obtenir une béatification contre de l'argent.



© Cardijn Media

Matthieu BRUYNSEELS

Dimanche, n° 4,
26 janvier 2014

La formation alternée ne plaît pas aux jeunes CSC

Le ministre Antoine, porteur du projet, ne comprend pas les critiques.

■ CONFUSION ■

J eudi passé, le gouvernement wallon marquait son accord pour la mise en place d'un décret consacré à la formation alternée en Wallonie. Le principe est simple: via le Forem et l'IFAPME, un chômeur reçoit l'opportunité de se former quatre jours en entreprise et un jour en centre de formation. Les six premiers mois (stage de transition, une mesure fédérale), en plus des allocations de chômage, le demandeur d'emploi qui se forme reçoit un dédommagement de 200 € chaque mois, payé par l'entreprise.

Les douze mois suivants (formation alternée), ils touchent, en plus de leurs allocations, un montant de 350 €.

Jusqu'à présent, le projet n'avait pas suscité de critiques majeures. On peut même dire qu'il rencontre une certaine unanimité. Le principe du win-win entre le demandeur d'emploi et l'entreprise étant plutôt considéré positivement.

Dimanche, les jeunes CSC ont réagi

de manière plutôt brutale à l'égard du projet de décret. Le syndicat craignant que certaines entreprises y voient un effet d'aubaine et profitent de la situation pour trouver de la main-d'œuvre à bas prix.

"Cela revient à en faire des travailleurs quasi-gratuits pour les entreprises. Les métiers exercés dans le cadre des stages de transition lancés par la ministre Monica De Coninck en 2012 concernent surtout le commerce et les fonctions de réassortisseurs ou magasiniers. Les jeunes rentrent donc en concurrence déloyale directe avec les travailleurs peu qualifiés du secteur car ils seront, eux, financés par les pouvoirs publics", déplore Ludovic Voet, permanent Jeunes CSC Mons - La Louvière.

Un exemple concret

Pour illustrer les risques d'abus qu'il dénonce, notre interlocuteur fait référence à un exemple concret: "En grande pompe, lors du lancement du stage de transition à Bruxelles, Actiris avait vanté sa collaboration avec Carrefour, qui ferait de ce dispositif sa filière de recrutement en engageant 10 des 100 stagiaires après la période de stage. Quel

chemin vers l'emploi pour les 90 autres? Malgré l'envie annoncée du gouvernement wallon de coupler ce stage avec la formation alternée, qui empêchera Carrefour de faire en Wallonie ce qu'elle fait depuis quelques mois à Bruxelles? Les jeunes CSC se positionnent résolument contre ces stages de transition qui ne créeront pas d'emplois mais remplaceront d'autres travailleurs."

"Je ne comprends pas pourquoi les jeunes CSC se désolidarisent de leur structure."

ANDRÉ ANTOINE

Ministre wallon de l'Emploi.

Le ministre wallon en charge de l'emploi qui porte le projet de décret est abasourdi par ces critiques: "C'est un décret qui a fait l'objet d'une très longue concertation avec les partenaires sociaux dont les syndicats. Je ne comprends pas pourquoi les jeunes CSC se désolidarisent de

leur structure. Il s'agit réellement de permettre aux personnes non qualifiées de trouver un emploi durable. C'est une procédure originale qui a fait ses preuves en Allemagne et en Communauté germanophone. De toute manière, des évaluations seront réalisées lorsque les demandeurs d'emploi viendront se former au centre. Nous vérifierons s'il est utilisé à des fins domestiques ou s'il s'agit d'une vraie démarche de plus-value de la part de l'entreprise", explique André Antoine.

S.Ta.

JEUNES, REMUEZ-VOUS!

La réaction des jeunes CSC me consterne (article du 14 janvier 2014): ils ne sont pas favorables! Mais bon Dieu, qu'attendez-vous? Qu'on vous présente un emploi sur un plateau d'argent avec un emballage cadeau? Messieurs les jeunes, retroussez vos manches, affrontez l'inconnu, découvrez le travail et la peine de vos prédécesseurs et mettez la main à la pâte! Les abus, quand ils existent, combattez-les là où ils sont, mais un patron, petit ou grand, apprécie celui qui veut apprendre et ne ménage pas sa peine. Vous les jeunes CSC vous avez peur. Horreur!
J'ai 78 ans, j'ai commencé à travailler à 18 ans avec des semaines de 54 heures. Hé oui, on travaillait aussi le samedi de 8h à 18h et on avait des vacances annuelles de deux semaines. C'était dur mais supportable et tant mieux pour les progrès sociaux. Mais le métier, je l'ai appris sur le tas et 24 ans plus tard, je suis devenu le patron de l'entreprise. N'ayez pas peur, foncez sur ce créneau de la formation alternée, il est porteur d'emplois et améliorez-le en cours de route. Surtout ne tardez pas. Il n'y a pas que les grandes entreprises mais aussi les moyennes et petites. Apprendre est une chance et demandera toujours des efforts. Je connais une devise: "Who dares wins" = "Qui ose vainc"!

Bernard Henry de Frahan

La Libre Belgique, 14 janvier 2014

La Libre Belgique, 13 février 2014

Stages en entreprise : le flop

EMPLOI Il y avait des fonds pour 10.000 stages, seuls 900 jeunes en bénéficient

- ▶ Le gouvernement fédéral avait annoncé triomphalement des stages pour les jeunes.
- ▶ Malgré les budgets, il y en a dix fois moins qu'espéré.
- ▶ En cause : la profusion de plans et la difficulté d'articuler les mesures fédérales et régionales.

A partir de 2013, un contingent de 10.000 stages de transition pour des jeunes est mis à disposition.

En juillet 2012, Par communiqué, le gouvernement annonce la mise en place des « stages de transition », censés permettre aux jeunes les moins qualifiés de bénéficier d'une première et salutaire expérience professionnelle.

Un an et demi plus tard, le succès est si mitigé que certains parlent de flop jusque dans les cabinets ministériels.

Nous avons demandé les chiffres aux trois Régions. Force est de constater qu'on se trouve très loin des 10.000 triomphalement annoncés : au total, on compte environ 900 stages actuellement en cours.

C'est en Flandre, région où le chômage est pourtant le plus bas, que les stages sont le plus utilisés. « En 2013, 589 jeunes ont démarré un stage de transition en Flandre », indique Tinne Stukkens, du service de communication du ministre flamand de l'Emploi, Filip Muytens (N-VA).

A Bruxelles, le succès est plus mitigé. « Fin janvier 2014, un peu plus de 200 stages étaient contractualisés, et près d'une cen-

taine en voie de conclusion », indique-t-on au cabinet de la ministre de l'Emploi, Céline Fremault (CDH).

C'est en Wallonie que la situation est la plus défavorable : on dénombre 84 stages, selon les chiffres du Forem, l'office wallon de l'emploi. Les chiffres particulièrement faibles de la Wallonie s'expliquent par la manière dont la Région a abordé le problème. Le ministre wallon de l'Emploi,

André Antoine (CDH), a entendu greffer sur cette mesure fédérale les stages wallons, qui permettent une expérience en entreprise et une formation dans un institut spécialisé.

Le ministre estimait que donner un job ne suffisait pas, il fallait aussi une formation. Les retards administratifs liés à cette décision expliquent pourquoi la Wallonie est à ce point à la traîne. Pourquoi une mesure devant doper l'emploi s'avère-t-elle à ce point boudée, dans les trois Régions ? « Ceci dit, on ne peut pas se

laisser aller à dire que c'est un échec », rétorque Jean De Lame, secrétaire général. Il faut des kits complets pour expliquer les possibilités aux recruteurs locaux et aux centres de formation.

Pour l'Union wallonne des entreprises, les annonces médiatiques récurrentes, comme celle recensée du parti socialiste de donner de l'emploi à tous les jeunes, bouillissent encore les pistes. « Ce système va-t-il remédier aux stages ? Est-ce autre chose ? Il est temps de clarifier tout cela. »

Le gouvernement a lancé les stages de transition afin de permettre à des jeunes peu qualifiés de bénéficier d'une première expérience en entreprise, ce qui est généralement un tremplin vers l'emploi. Ce système est destiné aux jeunes de moins de 30 ans qui n'ont pas dépassé le niveau d'étude du secondaire supérieur. Les jeunes doivent être sans emploi depuis six mois au moins et peuvent effectuer ce stage dans une entreprise privée. Ils sont rémunérés pour ce stage : le stagiaire reçoit une indemnité mensuelle de 200 euros à charge de l'entreprise et une allocation de stage de 26,82 euros par jour à charge de l'Onem.

Le ministre de l'Emploi, Monica De Coninck (SPA) avait annoncé les stages en grande pompe, en juillet 2012. Devant le succès plus mitigé, on entend nettement moins le cabinet. Pressé par nos soins de nous fournir chiffres et commentaires sur ces stages d'initiative fédérale, il nous a été répondu que la ministre ne disposait pas de chiffres, ce qui est pour le moins étrange quand on sait que l'ONSS a fait des évaluations et que le cabinet fédéral est en charge de la mise en œuvre de cette mesure, avec les régions. Au mois de septembre, quand nous révérons des doutes sur l'efficacité des stages, la ministre renvoyait la balle aux régions. « Je veux bien m'en occuper moi-même, et avec des résultats », avait-elle indiqué. La proximité de la fin de la législature laisse peu d'espoir sur une intervention du fédéral pour doper ces stages. D'autant que, dès le premier janvier 2015, il appartiendra totalement aux régions de régler ces problèmes, suite à la réforme de l'Etat.



On prometait 10.000 stages. Finalement, on en recense 589 en Flandre, 200 à Bruxelles et 84 en Wallonie. © DA

EN PRATIQUE

Des expériences pour les moins qualifiés

Le gouvernement a lancé les stages de transition afin de permettre à des jeunes peu qualifiés de bénéficier d'une première expérience en entreprise, ce qui est généralement un tremplin vers l'emploi. Ce système est destiné aux jeunes de moins de 30 ans qui n'ont pas dépassé le niveau d'étude du secondaire supérieur. Les jeunes doivent être sans emploi depuis six mois au moins et peuvent effectuer ce stage dans une entreprise privée. Ils sont rémunérés pour ce stage : le stagiaire reçoit une indemnité mensuelle de 200 euros à charge de l'entreprise et une allocation de stage de 26,82 euros par jour à charge de l'Onem.

B.LY

POLEMIQUE

La ministre de l'Emploi reste à distance

La ministre de l'Emploi, Monica De Coninck (SPA) avait annoncé les stages en grande pompe, en juillet 2012. Devant le succès plus mitigé, on entend nettement moins le cabinet. Pressé par nos soins de nous fournir chiffres et commentaires sur ces stages d'initiative fédérale, il nous a été répondu que la ministre ne disposait pas de chiffres, ce qui est pour le moins étrange quand on sait que l'ONSS a fait des évaluations et que le cabinet fédéral est en charge de la mise en œuvre de cette mesure, avec les régions. Au mois de septembre, quand nous révérons des doutes sur l'efficacité des stages, la ministre renvoyait la balle aux régions. « Je veux bien m'en occuper moi-même, et avec des résultats », avait-elle indiqué. La proximité de la fin de la législature laisse peu d'espoir sur une intervention du fédéral pour doper ces stages. D'autant que, dès le premier janvier 2015, il appartiendra totalement aux régions de régler ces problèmes, suite à la réforme de l'Etat.

B.LY

Deux présidents de CPAS démontent les déclarations du gouvernement sur les nouvelles règles du chômage

Courage politique et honnêteté intellectuelle

■ Assumer des compromis n'oblige pas à dire des choses ambiguës voire contraires à la vérité! Deux présidents de CPAS démontent les déclarations du gouvernement sur les nouvelles règles du chômage.

C'est faux!

Qu'on les partage ou pas, nous respectons ceux qui défendent des compromis nés dans un gouvernement à six. Nous savons aussi que certaines décisions peu sociales n'auraient pas été les mêmes dans une autre configuration gouvernementale. Mais assumer des compromis n'oblige pas à dire des choses contraires à la vérité ou à tout le moins présentées de manière ambiguë.

Nous visons ici de récentes déclarations concernant les nouvelles règles en matière de chômage et leur impact sur les CPAS.

Affirmation n°1 : "Les personnes qui n'ont plus droit à une allocation d'insertion (allocation sur base des études) auront des revenus car elles ont droit au revenu d'intégration sociale (CPAS)."

C'est faux! Toutes les personnes perdant ou n'obtenant pas l'allocation d'insertion ne sont pas nécessairement dans les conditions pour obtenir un revenu d'intégration sociale du CPAS. L'octroi de celui-ci dépend en effet de la hauteur et de la nature des autres revenus du ménage dans lequel vit le jeune.

Affirmation n°2 : "Le supplément (de dépenses à charge des CPAS) dû à la limitation des allocations d'insertion est financé à 100 % par le fédéral."

Ici aussi c'est faux! Les CPAS du pays vont, c'est vrai, toucher 8137485 € pour solde de tout compte pour les années 2012 à 2014. Mais cette somme ne couvre pas la totalité des dépenses supplémentaires liées aux mesures concernant le stage d'insertion, et cer-

tainement pas dans chaque CPAS concerné. Qui plus est, nulle trace budgétaire de l'autre partie de l'engagement contenu dans l'Accord de gouvernement, à savoir que "les capacités d'accompagnement des CPAS seront renforcées" (p.89).

Affirmation n°3 : "Il y a une volonté (du côté néerlandophone) que quiconque reçoit une allocation - sauf du CPAS - fasse un effort pour accéder au travail."

Méconnaissance des textes légaux ou erreur d'expression, nous ne savons, mais cette phrase est pour le moins douteuse. En effet, la loi sur le Droit à l'intégration du 26 mai 2002 dit en son article 3 que "pour pouvoir bénéficier du droit à l'intégration sociale, la personne doit [...] être disposée à travailler, à moins que des raisons de santé ou d'équité l'en empêchent".

CLAUDE EMONTS ET PHILIPPE DEFEYT
Présidents des CPAS de Liège et de Namur

Par ailleurs, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la secrétaire d'Etat Maggie De Block, vient d'envoyer à tous les CPAS du pays une circulaire "concernant l'obligation pour les CPAS d'inscrire leurs bénéficiaires au service régional pour l'emploi", comme demandeurs d'emploi donc.

En fait, les bénéficiaires des CPAS ont été les premiers - avant les autres demandeurs d'emploi - à expérimenter la politique d'activation nouvelle mouture découlant des prescrits de l'OCDE. C'est une profonde erreur de donner à penser que l'obligation de travailler n'est pas de mise dans les CPAS. Et nous n'hésitons pas à sanctionner

C'est une mobilisation forte des hommes et des femmes de progrès dont les jeunes ont besoin. Pas de contrats inutiles



quand une personne aidée par un CPAS refuse sans motif valable une mise à l'emploi de qualité. Ceci précisé, le débat ne s'arrête pas à ces considérations. D'une manière générale, comment expliquer que certains demandeurs d'emploi sanctionnés par l'ONEM n'ont droit à aucune compensation du CPAS tandis que d'autres voient leur revenu augmenter? Message incompréhensible vers les personnes considérées et le grand public.

Sans entrer dans trop de détails, di-

sons simplement que les législations du chômage et du revenu d'intégration ne fonctionnent pas de manière identique dans la prise en compte des autres revenus du ménage. Ceci expliquant cela !

Le courage politique et l'honnêteté intellectuelle peuvent se rejoindre dans la remise à plat d'une législation sociale devenue illisible et incompréhensible, créatrice d'inégalités en bas de l'échelle des revenus. Plus largement encore l'activation de la recherche d'emploi ressemble très souvent à de l'agitation dont se sortent plus facilement ceux qui ont compris que faire et comment

répondre aux évaluateurs. Mais c'est toujours l'emploi qui manque le plus.

Entre 2010 et 2013 la Belgique a perdu plus de 30 000 emplois occupés par des jeunes de moins de 25 ans. Le courage politique et l'honnêteté intellectuelle peuvent aussi se rejoindre dans le questionnement en profondeur d'une société où l'offre d'emplois de qualité est structurellement et durablement inférieure à la demande de tels emplois. C'est une mobilisation forte des hommes et des femmes de progrès dont les jeunes ont besoin. Pas de contrôles inutiles. L'immensité majorité d'entre eux ne demande qu'à travailler, à exploiter leurs compétences, à prendre leur envol et leur autonomie.



La Libre Belgique, 20 février 2014

la carte blanche

Peter Annezam (CIL, Forum europléica), Charles Delhez (Université de Namur), José Gérard (Couple et famille), Michel Hansenne (Alterité), Michel Kesteman (Alterité), Alliette et Raymond Leloux (Baptisés en marche), Philippe Lemaitre (CVX), Paul Löwenthal (UCL, CIL), Clotilde Nyssens (Alterité), Myriam Tonus (laïque dominicaine) Pour AMOS, groupe de chrétiens de sensibilités différentes qui diffuse une libre parole sur des enjeux de société.

A libéralisme sauvage, pape socialiste ?

Oui, le pape a le droit de prendre position sur des questions politiques, économiques et sociales. Un collectif d'obédience chrétienne le soutient : en tant qu'autorité spirituelle, le Souverain pontife a même le devoir de s'exprimer.

La dignité de la personne humaine et le bien commun sont au-dessus de la transgression de quelconques qui ne veulent pas renoncer à leurs privilèges. » Cette phrase du pape François, dans son récent *La joie de l'Évangile (1)* et diverses autres déclarations font grincer des dents. Des voix se sont éle-

vées dans certains milieux, notamment contre-Atharique, pour reprocher au Souverain pontife d'intervenir dans le débat politique, sur des enjeux économiques et de défendre des idées « socialistes ». Nous pensons que ces critiques, au demeurant courtoises et courag-

teuses, sont malvenues. Oui, le pape intervient dans des débats politiques. Comme autorité morale, il le fait lorsque des enjeux moraux sont maltraités. Et ces situations ne manquent pas... Ce sont les conflits armés, le terrorisme, les persécutions religieuses, le respect fondamental venant des immigrés

figurant les souffrances et la misère ou les atteintes à la dignité humaine. C'est aussi un régime économique qu'on soumet, débat politique, sur des enjeux économiques et de défendre des idées « socialistes ». Nous pensons que ces critiques, au demeurant courtoises et courag-

teuses, sont malvenues. Oui, le pape se mêle d'économie. Non pas pour jouer les économistes, mais pour exercer sa mission spirituelle et dénoncer ce qui est humainement indigne dans le fonctionnement de notre économie mondialisée. Tout s'y mesure en argent et se règle suivant de seuls critères financiers - quand on ne l'abandonne pas à elle-même, donc aux puissants. Il nous semble

interrogeant qu'il se trouve encore aujourd'hui des responsables et des économistes pour prétendre que tout le monde se trouve mieux à laisser jouer l'autorégulation des marchés, par la libre initiative des détenteurs de ressources et par la libre circulation des capitaux, des marchandises et des services - mais pas forcément des personnes ! Faut-il vraiment rappeler que l'économie est au service de l'humain, et non l'inverse ?

Non, le pape n'est pas « socialiste », il prend au sérieux l'Évangile, comme ses prédécesseurs. Il en appelle à un engagement concret de tous en faveur de la justice. Socialiste ne saurait, au demeurant, être une insulte et il est notable que ce soit devenu dans le chef de ceux que dérange, intellectuel-

(1) *Evangelii gaudium*, Exhortation apostolique post-synodale, Éditions France 2013.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-larp
Fédération belge du jeu de rôles grandeur nature
 78 avenue Prekelinden 1200 Bruxelles
 T 0494 077 916
 info@larp.be www.larp.be



Jeunesse & Santé (J&S)
 579/40 chaussée de Haecht
 1031 Bruxelles
 T 02 246 49 81 F 02 243 20 52
 j&s@mc.be www.jeunesseetsante.be

Fédération nationale des Patros (FNP)
 15-17 rue de l'Hôpital 6060 Gilly
 T 071 28 69 50 F 071 42 04 53
 www.patros.be



Volont'R
 43 rue de la Charité 1210 Bruxelles
 T 02 219 15 62 F 02 233 33 56
 info@volontr.be www.volontr.be

Guides catholiques de Belgique (GCB)
 35 rue Paul-Émile Janson 1050 Bruxelles
 T 02 538 40 70 F 02 537 33 62
 gcb@guides.be www.guides.be



Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF)
 3 rue des Mouchérons 1000 Bruxelles
 T 02 513 79 12 F 02 513 47 11
 secretariat.jocf@joc.be

Gratte
 6 rue Philippe Le Bon 1000 Bruxelles
 T 02 535 70 80/0484 401 467
 F 02 535 70 89
 info@gratte.org www.gratte.org



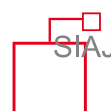
Jeune et Citoyen (JEC)
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
 T 02 218 05 59 F 02 223 15 93
 info.bxl@jeuneetcitoyen.be
 www.jeuneetcitoyen.be

Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)
 4 rue d'Anderlecht
 1000 Bruxelles
 T 02 513 79 13 F 02 513 47 11
 secretariat.joc@joc.be



Les gîtes d'étapes du centre belge du tourisme des jeunes (CBTJ)
 4 rue Van Orley, 1000 Bruxelles
 T 02 209 03 00 F 02 223 03 89
 info@gitesdetape.be www.gitesdetape.be

Jeunes CSC (JCSC)
 579 chaussée de Haecht 1031 Bruxelles
 T 02 246 32 19 F 02 246 30 10
 jeunes-csc@jeunes-csc.be
 www.jeunes-csc.be



Service d'information et d'animation des jeunes (SIAJ)
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
 T 02 219 46 80 F 02 223 15 93
 siaj@skynet.be - www.siaj.be

Action Ciné Média Jeunes (ACMJ)
 20 rue Godefroid 5000 Namur
 T 081 74 29 19 0476 849 456
 info@acmj.be www.acmj.be



Indications
 19 rue du Marteau 1000 Bruxelles
 T 02 218 58 02 F 02 217 51 71
 indications@indications.be
 www.indications.be

Conseil jeunesse développement (CJD)
 179 rue de la Vignette
 1160 Bruxelles
 T 02 660 91 42 F 02 673 69 97
 info@cjdasbl.be www.cjdasbl.be



Réseau jeunesse asbl
 25 rue Marcel Lecomte 5100 Wépion
 T 081 46 81 48 0474 452 446
 info@reseaujeunesse.be
 www.reseaujeunesse.be

Génération nouvelle (GEN)
 14 avenue Jules Vandeleene 1160 Bruxelles
 T 02 660 63 15 F 02 673 21 -93
 focolare.bruxelles@pi.be

